Printemps 2019

Stages sportifs dans les Ardennes

Renseignements et inscriptions sur le www. cd08.fr

À partir du 4 mars

lac DES VIEILLES FORGES

ARDENNES Conseil Départemental

Sports et pleine nature dans les Ardennes

Du lundi 15 au vendredi 19 avril 2019, le Conseil départemental propose une semaine d'activités sportives et ludiques en plein air à la base d'animation du lac des Vieilles-Forges.

Accueil entre 8h et 9h.
Départ entre 17h30 et 18h.

Conditions

Enfants de 8 à 17 ans possédant obligatoirement au moment de l'inscription un brevet de natation :

- **25 m pour les moins de 10 ans.**
- **50 m pour les plus de 10 ans.**

Encadrement

L'équipe d'animation est composée d'encadrants diplômés et habilités par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

Déroulement

Afin de permettre au stagiaire de choisir le déroulement et le contenu de son stage, un système d'inscription personnel laisse à chacun l'opportunité de choisir son activité selon sa forme, ses envies, son humeur et ses camarades.

Viens faire le plein de sensations, sur l'eau, sur terre et dans les airs et découvre une multitude d'activités !

Pension complète 237€

Demi-Pension 149€

+

Stage 100% personnalisé !

COMPOSE TOI-MÊME LES ACTIVITÉS DE TON STAGE :

- Voile
- Tennis
- Jeux d'opposition
- Sports collectifs
- VTT
- Parc acrobratique
- Ping-Pong & Badminton
- Course d'orientation
- Canoë kayak

L'organisateur se réserve le droit de modifier le programme en fonction de la météo, du niveau du groupe ou de toute contrainte extérieure.

Pré-inscription en ligne !

à partir du 4 mars 2019

Suivez le guide :

1

Remplissez la fiche de pré-inscription en ligne sur :

www.cd08.fr > rubrique Vous voulez > Faire du sport
Vérifiez bien que les informations transmises soient exactes.

2

Retournez tous les documents indiqués sur le site Internet.

Dans un délai de 10 jours ouvrés.
Passé ce délai et sans nouvelles de votre part, votre pré-inscription sera annulée.

3

C'est OK ! Vous recevrez un mail de notification de votre inscription.

Réglement

N'oubliez pas de joindre à votre réglement les justificatifs des aides auxquelles vous pouvez prétendre : bons CAF, MSA, APCDA...

Centre agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations sous le n° 008284020

Graphisme : Mage / Conseil départemental des Ardennes - PHOTO : Bruno GOUHOURY - Carl HOCQUART